

Matière: Na'h - Livre: Juges - Chapitre: Ch. 3

Thème: Cycle des juges - Auteur: Raphaël Ettedgui

Titre: Otniel ou la conquête du livre



Introduction



Notes de
l'enseignant

Les deux premiers chapitres du *livre des Juges* sont consacrés au récit de la poursuite de la conquête d'*Erets Israel* après la mort de Josué. La conquête n'a pas été achevée et les enfants d'Israël semblent s'accommoder de la présence de peuples idolâtres en leur sein.

Le deuxième chapitre nous décrit le schéma général du comportement des *bnei Israël* tout au long de cette période, à savoir:

1. Israël fait le mal aux yeux de Dieu
 2. Dieu les livre aux mains de leurs ennemis (qui ne sont en fait que ses agents),
 3. Israël se repent, (mais pas systématiquement d'ailleurs)
 4. Dieu suscite un sauveur qui délivre le peuple.
- 1 et 3 sont les rapports qu'entretient Israël avec Dieu: éloignement-rapprochement
 - 2 et 4 les effets du rapport entre Israël et Dieu: éloignement => domination étrangère, rapprochement=>délivrance;

Il ne s'agit de rien de moins dans ce schéma que d'enseigner (d'où le caractère répétitif '*michna*') que l'histoire d'Israël résulte de la manière dont les hommes et femmes de ce peuple s'acquittent des préceptes qu'ils ont reçus au Sinaï. Que les contingences historiques n'y sont pour rien dans le sort réservé à Israël. (voir Ramban sur *chémot* 19, 5).

La répétition du schéma témoigne de la difficulté du peuple à admettre cette thèse.

En effet, pourquoi ne pas penser que les défaites et souffrances subies par Israël ne font que signifier la supériorité de l'ennemi et la nécessité de s'y soumettre?

Inversement, pourquoi les victoires d'Israël ne témoigneraient-elles pas uniquement de la puissance de son armée?

La *Hachga'ha* (Providence) nous semble en réalité d'autant plus difficile à soutenir pour le peuple qu'elle met en avant, et de manière inouïe, non pas la responsabilité de Dieu dans l'histoire d'Israël mais celles des *bné Israël* eux-mêmes.



Le texte étudié

שופטים ג

א וְאֵלֶּה הַגּוֹיִם אֲשֶׁר הִנִּיחַ ה', לְנִסּוֹת בָּם אֶת-יִשְׂרָאֵל, אֵת כָּל-אֲשֶׁר לֹא-יָדְעוּ, אֵת כָּל-מִלְחָמוֹת כְּנָעַן. ב רַק, לְמַעַן דַּעַת דְּרוֹת בְּנֵי-יִשְׂרָאֵל, לְלַמְדָם, מִלְחָמָה--רַק אֲשֶׁר-לְפָנֵים, לֹא יָדְעוּם. ג חֲמִשָּׁת סַרְנֵי פְּלִשְׁתִּים, וְכָל-הַכְּנַעֲנִי וְהַצִּידֹנִי, וְהַחֲוִי, יָשַׁב הַר הַלְּבָנוֹן--מֵהַר בַּעַל חֶרְמוֹן, עַד לְבוֹא חֲמַת. ד וַיְהִי, לְנִסּוֹת בָּם אֶת-יִשְׂרָאֵל--לְדַעַת, הִישְׁמְעוּ אֶת-מִצְוֹת ה', אֲשֶׁר-צִוָּה אֶת-אֲבוֹתָם, בְּיַד-מֹשֶׁה. ה וּבְנֵי יִשְׂרָאֵל, יָשְׁבוּ בְּקֶרֶב הַכְּנַעֲנִי, הַחֲתִי וְהָאֲמֹרִי וְהַפְּרָזִי, וְהַחֲוִי וְהַיְבוּסִי. וַיִּקְחוּ אֶת-בָּנוֹתֵיהֶם לָהֶם לְנָשִׁים, וְאֶת-בָּנוֹתֵיהֶם נָתַנוּ לְבָנֵיהֶם; וַיַּעֲבֹדוּ, אֶת-אֱלֹהֵיהֶם. {פ} ז וַיַּעֲשׂוּ בְנֵי-יִשְׂרָאֵל אֶת-הָרַע בְּעֵינֵי ה', וַיִּשְׁכַּחוּ אֶת-ה' אֱלֹהֵיהֶם; וַיַּעֲבֹדוּ אֶת-הַבְּעָלִים, וְאֶת-הָאֲשֵׁרוֹת. ח וַיַּחֲרֹף ה', בְּיִשְׂרָאֵל, וַיִּמְכְּרוּם בְּיַד כּוֹשֵׁן רְשָׁעִים, מֶלֶךְ אֲרָם נַהֲרִים; וַיַּעֲבֹדוּ בְנֵי-יִשְׂרָאֵל אֶת-כוֹשֵׁן רְשָׁעִים, שְׁמֹנֶה שָׁנִים. ט וַיִּזְעְקוּ בְנֵי-יִשְׂרָאֵל אֶל-ה', וַיִּקָּם ה' מוֹשִׁיעַ לְבְנֵי יִשְׂרָאֵל וַיִּשְׁיַעֵם--אֶת עֵתְנִיָּאל בֶּן-קִנְזִי, אֲחִי כָּלֵב הַקָּטָן מִמֶּנּוּ. י וַתְּהִי עָלָיו רוּחַ-ה', וַיִּשְׁפֹּט אֶת-יִשְׂרָאֵל, וַיֵּצֵא לְמִלְחָמָה, וַיִּתֵּן ה' בְּיָדוֹ אֶת-כוֹשֵׁן רְשָׁעִים מֶלֶךְ אֲרָם; וַתַּעֲזֵז יָדוֹ, עַל כּוֹשֵׁן רְשָׁעִים. יא וַתִּשְׁקַט הָאָרֶץ, אַרְבַּעִים שָׁנָה; וַיָּמָת, עֵתְנִיָּאל בֶּן-קִנְזִי.

Juges chapitre 3

Or, voici les peuples que l'Eternel avait épargnés pour éprouver par eux les Israélites, tous ceux qui n'avaient point connu les guerres précédentes de Canaan; 2 surtout pour l'instruction des nouvelles générations d'Israël, afin de les aguerrir aux combats qu'elles ne connaissaient pas encore: 3 les cinq principautés des Philistins, tous les Cananéens, Sidoniens et Hévéens qui habitaient le mont Liban, depuis la montagne de Baal-Hermon jusqu'à Hamath. 4 Ceux-là devaient servir à éprouver Israël, à constater s'ils obéiraient aux commandements de l'Eternel, qu'il avait imposés à leurs pères par l'entremise de Moïse. 5 Les enfants d'Israël demeurèrent donc au milieu des Cananéens, des Héthéens, des Amorréens, des Phérezéens, des Hévéens et des Jébuséens. 6 Ils prirent leurs filles pour femmes, donnèrent leurs propres filles aux fils de ces peuplades et adoptèrent leur culte. 7 Les enfants d'Israël firent ainsi ce qui déplaît à l'Eternel, ils oublièrent l'Eternel, leur Dieu, ils servirent les Bealim et les Achéroth. 8 Et l'Eternel s'indigna contre Israël, et il les livra au pouvoir de Couchân-Richatayîm, roi de Mésopotamie, dont les Israélites furent tributaires huit ans. 9 Les enfants d'Israël ayant imploré le Seigneur, il leur suscita un sauveur qui les secourut dans la personne d'Othoniel, fils de Kenaz, frère puîné de Caleb. 10 Animé de l'esprit divin, il prit le gouvernement d'Israël, entra en campagne, et l'Eternel mit en son pouvoir Couchân-Richatayîm, roi d'Aram, de sorte qu'il triompha de Couchân-Richatayîm. 11 Et le pays fut en paix pendant quarante ans. Et Othoniel, fils de Kenaz, mourut



L'hébreu dans le texte

- **Remarque sur le terme שופטים**: traduit généralement par Juges, le terme שופט ne renvoie en réalité pas exclusivement à la fonction judiciaire, le terme adéquat étant alors plutôt דיינים.

En effet ce terme est à entendre dans le sens où il apparaît la première fois dans le texte (*Juges*, 2, 16) à savoir: "*Dieu suscita des Choftim; ils les délivrèrent (wayochi'oum) de la main de ceux qui les pillaient*".

Le *Targoum Yonatan* traduit le mot *chofèt* par "*naguidv*" ("prince", ou "représentant de Dieu"), terme souvent employé par les prophètes comme synonyme de "roi" (voir I *Samuel* 9, 16; I *Samuel* 13, 14; I *Rois* 14, 7).

On a également rapproché le mot hébreu "*chofèt*" de celui de "suffète" (également d'origine sémitique) qui désignait les premiers magistrats de Carthage dont le pouvoir ne durait qu'un an. Ils étaient à Carthage ce que les consuls étaient à Rome c'est-à-dire investis de tous les pouvoirs pour diriger la cité et faire la guerre.

Les consuls romains, personnages essentiellement politiques, étaient également désignés sous le nom de *iudices* ("juges").



Analyse structurelle

Partie 1: Versets 1 à 8 / éloignement des préceptes de la Tora - domination étrangère

Partie 2: Versets 7 à 11 / plainte (repentance?) - sauvetage



Analyse thématique

L'épreuve

Les deux premiers versets du chapitre 3 du Livre des *Juges* s'ouvrent sur la nécessité d'éprouver la nouvelle génération qui ne sait rien de la providence qui a accompagné Josué et le peuple lors de la conquête de la terre (qu'ont bien pu raconter les pères?).

Ainsi, il reste un certain nombre de peuples sur la terre d'Israël, et puisque pour la nouvelle génération, seules les capacités militaires décident de la victoire ou de la défaite, celle-ci n'a d'autre choix que d'apprendre l'art de la guerre (Rachi, Radak).

Le maintien de ces peuples a pour objectif de déterminer si Israël obéira aux préceptes que Dieu a donnés à leurs pères par l'intermédiaire de Moché (verset 4).

Et le résultat ne se fait pas attendre puisque le prophète dit:

שופטים ג

ה וּבְנֵי יִשְׂרָאֵל, יָשְׁבוּ בְּקֶרֶב הַכְּנַעֲנִי, הַחִתִּי וְהָאֱמֹרִי וְהַפְּרִזִּי, וְהַחִוִּי וְהַיְבוּסִי. וַיִּקְחוּ אֶת-בָּנוֹתֵיהֶם לָהֶם לְנָשִׁים, וְאֶת-בָּנוֹתֵיהֶם נָתַנוּ לְבָנֵיהֶם; וַיַּעֲבֹדוּ, אֶת-אֱלֹהֵיהֶם

5Les enfants d'Israël demeurèrent donc au milieu des Cananéens, des Héthéens, des Amorréens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens. 6 Ils prirent leurs filles pour femmes, donnèrent leurs propres filles aux fils de ces peuplades et adoptèrent leur culte.

La mise en garde de la Tora trouve alors à se réaliser: "S'ils ne dépossédaient pas les habitants du pays devant eux, ceux qu'ils y laisseraient seraient comme des épines dans leurs yeux et des piquants dans leurs flancs, et qu'ils les harcèleraient dans leur pays d'accueil" (*Bamidbar* 33, 55).

Le Midrach dit à ce sujet:

ילקוט שמעוני שופטים ג

ואלה הגוים אשר הניח ה' לנסות בם את ישראל. משל למה"ד למלך שנטע כרם והיה בתוכו ארזים גדולים וקוצים הלך המלך וקצץ את הארזים והניח את הקוצים, אמרו לו עבדיו אדונינו המלך הקוצים שאוחזים בבגדינו הנחת וקצצת את הארזים, א"ל אם קצצתי את הקוצים במה הייתי גודר את כרמי, כך ישראל כרמו של הקב"ה שנאמר כי כרם ה' צבאות בית ישראל, והכניסם לארץ וקצץ את הארזים שבה שנאמר ואנכי השמדתי את האמורי מפניכם אשר כגובה ראזים גבהו, והניח את בניהם כדי שישמרו ישראל את התורה שנאמר אלה הגוים אשר הניח וגו'. וכשיעמוד הכרם על עמדו במשמרת התורה והיו עמים משרפות סיד קוצים כסוחים באש יצתו

"Or, voici les peuples que l'Eternel avait épargnés pour éprouver par eux les Israélites"

Voici une allégorie pour dire à quoi cela ressemble:

Il y avait un roi qui avait planté une vigne dans laquelle il y avait des cèdres et des ronces.

Le roi est allé couper les cèdres et a laissé les ronces.

Ses sujets lui ont dit: maître, les ronces qui s'accrochent à nos habits vous les avez laissés mais vous avez coupé les cèdres!

Il leur a dit: "si j'avais coupé les ronces comment aurais-je entouré ma vigne? "

De la même manière, Israël est la vigne de Dieu ainsi qu'il est dit (*Isaïe*, 5, 7): 'car la vigne d'Dieu-Tsévaot est la maison d'Israël', et Il les a fait entrer sur la terre et il a coupé les cèdres qui y étaient, ainsi qu'il est dit (*Amos* 2, 9): "Et c'est moi pourtant qui ai détruit pour eux l'Amorréen, dont la stature égalait celle des cèdres [et la vigueur celle des chênes; et j'ai anéanti ses fruits dans les airs, ses racines dans le sol!]

Il a laissé leurs enfants afin que les enfants d'Israël gardent la Tora ainsi qu'il est dit: 'Or, voici les peuples que l'Eternel avait épargnés'.

Et Lorsque la vigne se tiendra à sa place grâce à la garde de la Tora:

' Les peuples seront de la chaux en combustion, des épines coupées que le feu réduit en cendres. ' (*Isaïe* 33, 12)



Pistes de réflexions et débats

Le renversement du midrach.

A la lecture des versets, il nous semblait avoir compris que l'épreuve que Dieu avait imposée aux enfants d'Israël consistait à laisser certains peuples sur la terre d'Israël afin de savoir si Israël aller garder ou non la Tora (voir verset 4).

Dans le Midrach, les faits sont les mêmes, à savoir, Dieu a effectivement épargné certains peuples, mais cette fois-ci, la raison invoquée est tout autre: Il les a laissés pour qu'Israël garde la Tora!

Le sens du mot 'épreuve' change alors de manière radicale.

Une épreuve de Dieu (נסיון) n'est jamais un procédé destiné à déterminer si Israël va trébucher ou non (pourquoi serait-il sadique?), au contraire, une "épreuve" consiste toujours à aider Israël à ne pas trébucher.

Dans ce sens et à propos du même verset on trouve un autre midrach (Yalkout chimeoni, *Chofetim* 3) qui confirme cette lecture:

ואלה הגוים אשר הניח ה' לנסות במ את ישראל .

הה"ד ננתתה ליראיך נס להתנוסס מנוס שינצלו ישראל מדינה של גיהנם

"Or, voici les peuples que l'Eternel avait épargnés pour éprouver (לנסות) par eux les Israélites"

A ce propos il est écrit (*Téhilim* 60, 6): 'Tu as donné à ceux qui te craignent une bannière pour s'y rallier', [c'est-à-dire,] une sortie (מנוס) afin qu'Israël soit sauvé du jugement le condamnant à l'enfer.

Selon le Midrach, l'étymologie même du mot 'épreuve' renvoie à l'idée de sortie (מנוס), comme si chaque épreuve était en réalité une occasion, une porte destinée à fuir ce qui nous aliène.

On notera au passage que pour le midrach, si l'antisémite ne fait pas le juif (voir fin du midrach), celui-ci l'aide néanmoins à ne pas se perdre en lui rappelant notamment qu'au delà de ces buissons (ronces), il n'est plus dans la vigne, tandis que les ronces accrochées à ses habits stigmatisent le passage d'un domaine à l'autre ...

Le sauveur-juge

Les *bné Israel* ont néanmoins trébuché:

שופטים ג

ז וַיַּעֲשׂוּ בְנֵי-יִשְׂרָאֵל אֶת-הָרַע בְּעֵינֵי ה', וַיִּשְׁכַּחוּ אֶת-ה' אֱלֹהֵיהֶם; וַיַּעֲבֹדוּ אֶת-הַבְּעָלִים, וְאֶת-הָאֲשֵׁרוֹת. ח וַיַּחַר-אַף ה', בְּיִשְׂרָאֵל, וַיִּמְכַּרם בְּיַד כּוּשֵׁן רִשְׁעִיתִים, מֶלֶךְ אֲרָם נְהָרִים; וַיַּעֲבֹדוּ בְנֵי-יִשְׂרָאֵל אֶת-כּוּשֵׁן רִשְׁעִיתִים, שְׁמֹנֶה שָׁנִים.

7 Les enfants d'Israël firent ainsi ce qui déplaît à l'Eternel, ils oublièrent l'Eternel, leur Dieu, ils servirent les Bealim et les Achéroth.
8 Et l'Eternel s'indigna contre Israël, et il les livra au pouvoir de Couchân-Richatayîm, roi de Mésopotamie, dont les Israélites furent tributaires huit ans.

Le peuple entre les mains de qui Dieu les a livrés vient de loin. Ce n'est pas un peuple cananéen (les enfants d'Israël fraternisaient alors avec eux) mais mésopotamien.

La Guemara (*Sanhédrin*105a) identifie Kouchan-Richa'thayim tout à la fois à Bil'am et à Lavan, d'où son nom *Richa'thayim* ("deux méchancetés").

Alors:

שופטים ג

ט וַיִּזְעֻקוּ בְנֵי-יִשְׂרָאֵל אֶל-ה', וַיִּקָּם ה' מוֹשִׁיעַ לְבְנֵי יִשְׂרָאֵל וַיִּשְׁיַעֲמֵם--אֶת עֲתַנְיָאֵל בֶּן-קִנְזַן, אֲחֵי כָלֵב הַקָּטָן מִמֶּנּוּ. י וַתְּהִי עָלָיו רוּחַ-ה', וַיִּשְׁפֹּט אֶת-יִשְׂרָאֵל, וַיֵּצֵא לְמַלְחָמָה, וַיִּתֵּן ה' בְּיָדוֹ אֶת-כּוֹשֵׁן רְשָׁעִים מֶלֶךְ אַרָם; וַתֵּעַז יָדוֹ, עַל כּוֹשֵׁן רְשָׁעִים. יא וַתִּשְׁקֹט הָאָרֶץ, אַרְבָּעִים שָׁנָה; וַיָּמָת, עֲתַנְיָאֵל בֶּן-קִנְזַן.

Les enfants d'Israël ayant imploré le Seigneur, il leur suscita un sauveur qui les secourut dans la personne d'Otniel, fils de Kenaz, frère puîné de Caleb. 10 Animé de l'esprit divin, il prit le gouvernement d'Israël, entra en campagne, et l'Eternel mit en son pouvoir Couchân-Richatayîm, roi d'Aram, de sorte qu'il triompha de Couchân-Richatayîm. 11 Et le pays fut en paix pendant quarante ans.

Sur le verset 10, Rachi rapporte le *Midrach Tan'houma* (chémot 20)

רש"י י

"ותהי עליו רוח ה'" - דרש רבי תנחומא (מדרש תנחומא שמות כ) נסתכל בהם שאמר הקדוש ברוך הוא למשה במצרים (שמות ג ז) ראה ראיתי את עני עמי מה הן שתי ראיות הללו אמר לו רואה אני שעתידין לטעות בעגל ואף על פי כן ראיתי את עני עמי זו דרש עתניאל אמר בין זכים בין חייבים עליו להושיעם

Animé de l'esprit divin

Rabbi Tan'houma a expliqué [ce que signifiait cette phrase 'animé de l'esprit divin']: il a vu ce qu'a dit Dieu à Moché en Egypte (*chémot* 3, 7): "voir j'ai vu la souffrance de mon peuple".

Quelles sont ces deux visions (i.e. voir et j'ai vu) [a demandé Moché]?

Il lui a dit: je vois que dans le futur, ils vont se tromper avec le veau d'or, et malgré cela, 'j'ai vu la souffrance de mon peuple'.

Alors, ainsi a interprété "Otniel: qu'ils soient quittes ou coupables, Il lui incombe de les sauver.

Rachi

Rabbi Chelomo Ben Yits'haq,
Né à Troyes en 1040, mort à Troyes en 1105.

Le plus éminent commentateur de la Tora et du Talmud. Chef et modèle de l'École française (10ème au 14ème siècle). Il suit le plus généralement le sens littéral, mais cite



Pistes de réflexions et débats

Le Midrach laisse entendre que le sauvetage d'Israël ne va pas de soi dès lors que celui-ci se détourne totalement de Dieu.

Mais le 'sauveur' suscité par Dieu, est précisément l'homme capable de voir, à l'instar de Dieu, la souffrance tapie derrière les fautes et d'en conclure à la nécessité de ne pas abandonner Israël.

Le sauveur ou chofet d'Israël est précisément celui qui, lorsqu'il juge Israël, sait déjà d'avance que ce dernier doit être sauvé, celui qui juge Israël, le juge 'lé-kav zé'hout' (en appliquant son regard à chercher un motif qui pourrait acquitter le prévenu)

D'où le Midrach a-t-il pu déduire cela des mots 'Animé de l'esprit divin'?

En réalité, c'est la suite du verset qui révèle la clef de lecture du Midrach:

Le verset dit ensuite: וישפות את ישראל (il a jugé Israël) ce que le rabbinat traduit par: "il prit le gouvernement d'Israël"

A l'aide du Midrach, une autre signification se dégage donc de וישפות את ישראל, celle consistant à dire:

'Qu'ils soient quittes ou coupables, Il lui incombe de les sauver'."

Le jugement du sauveur consiste ainsi précisément à ne pas juger.

Otniel ou la conquête du Livre

Otniel n'est pas un personnage nouveau puisqu'il apparaît déjà dans le Livre de Josué et au premier chapitre des *Juges*.

Celui-ci a en effet participé à la conquête de la terre en s'emparant de la ville de Devir.

יהושע טו טז שופטים א יב

**וַיֹּאמֶר כָּלֵב, אֲשֶׁר-יָנֶה אֶת-קִרְיַת-סֶפֶר וּלְכַדָּה--וְנָתַתִּי לוֹ אֶת-
עַכְסָה בְּתִי, לְאִשָּׁה.**

"Caleb dit: A qui frappera Qiryath-Séfèr et la prendra, je lui donnerai ma fille 'A'hsa pour femme.

Qiryat-Séfèr dont on apprend au verset 11 du *Livre des Juges* qu'elle a un autre nom:

שופטים א יא

וַיֵּלֶךְ מֹשֶׁה, אֶל-יְוֹשְׁבֵי דְבִיר; וְשֵׁם-דְבִיר לְפָנָיִם, קִרְיַת-סֶפֶר.

De là on se dirigea vers les habitants de Debir, laquelle s'appelait autrefois Kiryat-Séfer.

La *Guemara* (*Temoura*16a) nous apprend que mille sept cents raisonnements 'a fortiori', analogies et "détails des scribes", ont été oubliés pendant les jours de deuil de Moïse.

תמורה טז א

תנא אלף ושבַע מאות קלין וחמורין וגזירות שוות ודקדוקי סופרים נשתכחו בימי אבלו של משה אמר רבי אבהו אעפ"כ החזירן עתניאל בן קנז מתוך פלפולו שנאמר וילכדה עתניאל בן קנז אחי כלב (הקטן ממנו) [ויתן לו את עכסה בתו לאשה] ולמה נקרא שמה עכסה שכל הרואה אותה כועס על אשתו

On a enseigné: mille sept cents raisonnements 'a fortiori' (qalin va-'hamourim), analogies (guezèroth chavot) et "détails des scribes" (diqdouqei soferim), ont été oubliés pendant les jours de deuil de Moïse.

Rabbi Abahou a dit: en dépit de cela, 'Otniel fils de Qenaz les a retrouvés par son pilpoul (i. e. son étude).

Il est en effet écrit: "'Otniel, fils de Qenaz, frère puîné de Caleb, s'empara [de Qiryath-Séfèr]" (1, 13) [et [Caleb] lui donna A'hssa sa fille pour femme].

[la Guemara ajoute avec humour]

Et pourquoi s'appellait-elle 'A'hsa' (עכסה)?

Parce que tous ceux qui la voyaient s'irritaient (כועס) contre leurs femmes tellement elle était belle.



Pistes de réflexions et débats

Comment Rabbi Abahou a-t-il pu déduire de ce verset (1, 13) qu'Otniel a reconstitué par déductions logiques ces 'mille sept cents hala'hot?

Ne l'a-t-il pas déduit du fait que Qiryat-Séfèr (Tora écrite) était l'ancien nom de Devir (Tora orale)?

Qu'ainsi Rabbi Abahou a voulu nous enseigner que conquérir un livre, s'en emparer, cela signifie l'interpréter en vue d'y dégager la parole (Devir) qui s'adresse et s'impose à nous.

En effet, ces mille sept cents raisonnements, analogies etc. sont précisément les règles d'interprétation (midots) utilisées par les Sages pour déduire du texte de la Tora les lois (hala'hot cf Rachi Temoura) qui s'y trouvent.

C'est pour cela sans doute également qu'Otniel a également été identifié à Ya'avets (*ICroniques 2, 55*), nommé ainsi parce qu'il a "conseillé" (ya'ats) et favorisé l'étude de la Tora en Israël (Temoura ibid.).

Après sa victoire, le prophète nous dit qu'Otniel régna sur Israël pendant une période de paix de quarante ans (3, 11).



Conclusion

Premier d'une longue série de Juges, les problèmes rencontrés par 'Otniel à savoir principalement l'idolâtrie et la guerre, se retrouveront tout au long du *Livre des Juges*.

'Otniel dit le *Meïri* (*Avot 1, 1*) fut le premier des "Anciens", c'est-à-dire de ceux qui, jusqu'à Eli le *kohen gadol* ("grand prêtre"), furent les chaînons dans la transmission de la *Tora* entre Josué et les prophètes.

Proche de Josué, celui-ci représente le modèle idéal du Juge dirigeant l'ensemble du peuple, avant que l'unité de celui-ci ne se fragmente en ses diverses tribus.